

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A. MOT.

Catégorie <b>Bicyclette avec moteur auxiliaire</b>	Marque <b>S T A I G E R</b>	Désignation du type / Signe de reconnaissance. <b>Modèle 375 - Spurt</b>	Ordre de type <b>N° 1884</b>
---	--------------------------------	---	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "Spurt" latéralement sur réservoir. Modèle avec fourche à leviers oscillante.  
 N° de châssis frappé A gauche sur le cadre, sous la selle.  
 N° de moteur frappé A gauche, à l'avant, sur partie supérieur du carter moteur, sur plaquette constructeur.  
 Constructeur du châssis STAIGER & Co., Martinstrasse 15, STUTTART (D)  
 Constructeur du moteur FICHEL & SACHS A.G., SCHWEINFURT A/H. (D)

<b>MOTEUR</b> Marque et type <b>SACHS 50 AB</b> Genre Mot.aux.pour bicyclette Carburant <b>benzino / huile</b> Nombre cyl. <b>1</b> Temps <b>2</b> Allumage <b>38</b> mm. Course <b>42</b> mm. CV-impôt <b>0,242</b> Cylindres totale <b>47</b> cm <sup>3</sup> CV. frein <b>1,25</b> Refroidissement <b>Air</b> Empl. du moteur <b>Centre en bas</b>	<b>CHASSIS</b> Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roue arrière (chaîne)</b> 1. Frein A pied: <b>Mécanique, à tambours central, rétropédal. / triangle, sur roue arrière.</b> 2. Frein A main: <b>Mécanique, à tambours central, à câble, sur roue avant.</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>Guidon normal</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>2</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>---</b> en présa dir. <b>40 km/h. (**)</b>	<b>CARROSSERIE</b> Constructeur <b>STAIGER &amp; Co., STUTTART</b> Genre / Forme <b>Bicyclette avec moteur auxiliaire</b> Nombre de portes <b>-</b> Nombre de places ass. Total <b>1</b> Avant - Milieu - Arrière <b>-</b> Nombre de places debout <b>-</b> Pour motos: Siège arrière <b>-</b> Sidécar <b>-</b>
--	---	--

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 BS) . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	20 kg.	23 kg.	43 kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			— kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	23 x 2,00		simples / multiples
Capacité de charge (par pneu 90 kg.) . . . . . par essieu	90 kg.	90 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

I U P E X

Phares: Marque \_\_\_\_\_  
 Feux de position \_\_\_\_\_  
 Feux stop \_\_\_\_\_  
 Indicateurs de direction: Syst. \_\_\_\_\_  
 Avertisseur 1 fort ticbre de bicyclette \_\_\_\_\_  
 Syst. antibroutement Ampoule Bilux à cutter 15/15 W \_\_\_\_\_  
 Feux rouges 1, combiné avec catadioptr 2 W. (\*) \_\_\_\_\_  
 Eclairage du No de contr. \_\_\_\_\_  
 Emplacement \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_

DIMENSIONS

Voie { avant \_\_\_\_\_  
 arrière \_\_\_\_\_ }  
 Largeur hors-tout AV. 600 AR. \_\_\_\_\_  
 Empattement \_\_\_\_\_  
 Longueur hors-tout \_\_\_\_\_  
 Longueur hors-tout 1135 mm. \_\_\_\_\_  
 Hauteur (non chargé) 1000 mm. \_\_\_\_\_  
 Garde au sol \_\_\_\_\_  
 Porte à faux, arrière \_\_\_\_\_  
 Porte à faux, avant \_\_\_\_\_  
 Crochet de remorque (haut, dep. sol) \_\_\_\_\_  
 Crochet de remorque (porte à faux) \_\_\_\_\_  
 Diamètre de braguette ext. gauche \_\_\_\_\_  
 Diamètre de braguette ext. droite \_\_\_\_\_  
 Hauteur selle depuis le sol 840 mm. \_\_\_\_\_

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge \_\_\_\_\_  
 Longueur du pont de charge \_\_\_\_\_  
 Hauteur intérieure \_\_\_\_\_  
 Hauteur du pont dep. le sol \_\_\_\_\_  
 Rides (hauteur) \_\_\_\_\_  
 mm. \_\_\_\_\_  
 mm. \_\_\_\_\_  
 mm. \_\_\_\_\_

OBSERVATIONS

(\*) Avec décuplication 12 x 28 dents (roue dentée arrière de 28 dents).  
 Mesure du bruit: A 7 m latéralement.  
 Au régime max. d'utilisation (40 km/h) = 78 phons.  
 Tuyau d'échappement avec pot allongé, orifice de sortie horizontal vers l'arrière.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (réf. 82)

Lieu et date de l'expertise-type  
 Zurich, le 11.5.1956.

La commission d'expertises-types